Directions d'école avec section internationale

Type d'emploi : poste ouvert aux personnels enseignants 1er degré inscrits sur liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école – Pratique de l'anglais et/ou d'une langue de section, appréciée.

Lieux d'exercice et langue vivante enseignée:
Ecole élémentaire Garbejaire – Valbonne, langue de section **: anglais**
Ecole élémentaire Sartoux – Valbonne, langue de section **: anglais**
Ecole Trois collines – Mougins, langue de section **: anglais**
Ecole élémentaire Auber – Nice, langues de section **: arabe et portugais**
Ecole élémentaire Thérèse Roméo 1 – Nice, langue de section : **italien**
Ecole élémentaire Thérèse Roméo 2- Nice, langue de section : **chinois**
Ecole primaire Ronchese- Nice, langue de section : **russe**

Date de prise de fonction : rentrée scolaire.

Conditions de nomination : Nomination à titre définitif pour les agents inscrits au vivier et obtenant un poste à l'issue du mouvement informatisé.
Postes restés vacants à l'issue du mouvement informatisé : nomination à titre définitif
Postes se libérant après le mouvement : nomination à titre provisoire sans priorité ou bonification au mouvement suivant.

Conditions de rémunération : voir récapitulatif des conditions de rémunération de directeur d'école

Organisation du temps de travail : cadre règlementaire d'exercice du professeur des écoles, soit vingt-quatre heures hebdomadaires dans le temps scolaire et cent-huit-heures hors temps scolaire.

Cadre réglementaire : Section internationale dans le secteur public du premier degré

Description des missions :
Direction d'école accueillant des sections internationales. Outre les missions habituelles d'un directeur d'école, se montrer vigilant sur les points suivants :

- ✓ **L'organisation des apprentissages** de façon à répondre aux besoins de tous les élèves, qu'ils soient ou non-inscrits en section internationale

- ✓ **Le recrutement des élèves candidats pour entrer en section internationale** : information aux familles, conception des tests par et avec les CPD LV, les enseignants de l'école ou du réseau (avec l'appui des corps d'inspection), organisation des épreuves.

- ✓ **La participation au conseil de section** pour contribuer à la régulation et à l'évaluation du fonctionnement et des résultats de la section internationale.

- ✓ **Le partenariat avec la Mairie et avec les associations engagées dans le fonctionnement de la section internationale** de façon à en garantir l'efficacité et à faire bénéficier les autres élèves de l'école de ce partenariat (aspects culturels et linguistiques).

- ✓ **La continuité des apprentissages de l'école au collège,** de façon à garantir les accompagnements nécessaires aux élèves les plus fragiles dans leurs parcours scolaires.

Compétences et qualités requises :
Pilotage du conseil des maîtres pour l'organisation des emplois du temps et des services.

- ✓ **Pédagogie**

Intérêt et capacité à mobiliser pour l'élaboration de projets pédagogiques à vocation internationale (en lien avec le projet d'école, de circonscription ou de territoire.)
Elaboration et montage de projets d'ouverture internationale (expositions, échanges *-via réseaux numériques et voyages-,* appariements...)
Participation aux commissions de liaison et aux stages communs 1er/2nd degrés sous l'autorité des l'IEN et des Principaux du collège.

- ✓ **Pilotage de la structure et de l'équipe, gestion RH**

Analyse et évaluation.
Cohésion territoriale et harmonisation des procédures
Ecoute et prise d'initiative
Identification des attentes des enseignants et mise en relation avec les besoins des élèves.

- ✓ **Outils**

Travail d'équipe et maîtrise des outils informatique de gestion et de communication (logiciels et applications)

- ✓ **Liens avec l'environnement**

Relations avec les usagers.
Relations avec les partenaires associatifs.

Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste :
CPDL-06@ac-nice.fr et CPDL2-06@ac-nice.fr